



Chèque impayé d'un chiot

Par **EdLV**, le **27/03/2023** à **21:34**

Bonjour.
Chiot réservé le 1 février 2023 : versement de 500 euros en espèces. Départ le 11 février avec un chèque de 1000 euros.
Contrat de réservation et vente avec clause de réserve de propriété ! Bien stipulé à l'acheteuse.
Déposé en banque fin février, revenu impayé pour provision insuffisante.
Mail, appels restés sans réponse.
Je lui propose de récupérer le chiot et garder les 500 euros ou de me payer le solde sous 10 jours. Aucune réponse de sa part ou argent au bout de 10 jours, j'ai représenté le chèque (ce que je lui ai dit dans le mail). Je suis en attente d'un impayé, je ne crois pas au miracle.
Huissier de justice me dit pouvoir faire une demande d'injonction de paiement.
J'aimerais récupérer le chiot, car j'ai peur qu'il ne soit pas soigné, nourri correctement.
Comment ça se passe ? Qui dois-je appeler, document CERFA à transmettre au tribunal ? Avocat ?
Merci de votre aide.
Une éleveuse en colère, inquiète pour son chiot.